

Reconnue **mission d'utilité publique**, l'AGF accompagne toutes les familles du département tout au long de la vie.

Ses missions multiples et variées ont un objectif unique : permettre à chaque famille de mieux vivre au quotidien et de s'épanouir.

Ses missions, elle les mène en restant fidèle à ses principes :

- ❖ *Une association généraliste*
- ❖ *Ni modèle de famille, ni famille modèle*
- ❖ *Complémentarité des bénévoles et des salariés*
- ❖ *Écoute, soutien et accompagnement au cœur de nos actions*
- ❖ *Proximité et accessibilité*



## SIÈGE AGF À STRASBOURG

11 rue du verdon  
67100 Strasbourg  
03 88 21 13 80  
siege@agf67.fr

### CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL À BENFELD

10 rue du Grand Rempart  
67230 Benfeld  
03 88 74 44 13  
benfeld@agf67.fr



### CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL À SÉLESTAT

13b allée de la 1<sup>ère</sup> armée  
67600 Sélestat  
03 88 92 15 92  
selestat@agf67.fr

### CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL À WASSELONNE

2 rue Romantica  
67310 Wasselonne  
03 88 87 05 59  
wasselonne@agf67.fr



### ANTENNE À HAGUENAU

Place Robert Schuman  
67500 Haguenau  
03 88 93 32 40  
haguenau@agf67.fr

## FERME ÉDUCATIVE AGF

Rue du Sergent Viala  
67860 Rhinau  
03 88 74 66 44  
fermeeducative@agf67.fr



### L'AGF c'est surtout :

  
2 232  
familles  
membres

  
une présence dans  
110 communes  
du département

  
679  
bénévoles

  
438  
salariés

  
3 323  
places d'accueil pour  
l'enfant

Chiffres au 31.12.2023

**UNE ÉCOUTE ET UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN !**

Ne pas jeter sur la voie publique

# L'AGF du Bas-Rhin au service des familles



*Un service d'accueil, d'information, d'écoute  
et d'accompagnement juridique dans le  
domaine de la famille, de la consommation,  
de l'assurance...*

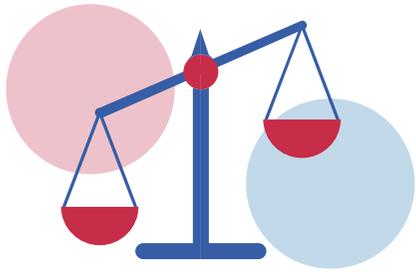
## Consultations sur rendez-vous

### Renseignements :

11, rue du Verdon - 67100 Strasbourg  
03 88 21 13 80  
siege@agf67.fr  
www.agf67.fr  
f Association Générale des Familles

 Association  
Générale des  
Familles  
du Bas-Rhin  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
www.agf67.fr

# DROIT DE LA FAMILLE



# DROIT DE LA CONSOMMATION



# DROIT DE L'ASSURANCE



Le service juridique de l'AGF est, entre autres, interpellé par des couples vivant une situation de rupture, divorce, mésentente... ou par des familles dans des situations de perte d'autonomie ou vulnérabilité d'un proche (ex: mandat de protection, future habilitation familiale, tutelle, ...)

Affectif et juridique sont souvent imbriqués et il est bien difficile, quand on est en grande souffrance, de les «détricoter».

En complément des services de médiation familiale et de conseil conjugal, l'AGF vous apporte son aide dans l'écoute, l'échange et la réflexion pour les problèmes ressortant de la sphère familiale.

Organisme agréé de **Défense du Consommateur**, l'AGF vous accompagne dans vos démarches pour tout conflit dont vous êtes victime.

Quelques exemples :

- Travaux, aménagement
- Réparation : appareil ménager, voiture etc
- Litiges bancaires
- Location, caution, dépôt de garantie
- Démarchage
- Abus de faiblesse
- Garanties, ...

**L'AGF vous apporte son aide dans le cadre d'une solution amiable.**

L'assurance est un domaine complexe et souvent difficile à décrypter comme les contrats auto, habitation, mutuelles, accidents de la vie...

L'AGF vous aide à les comprendre et vous accompagne lors de litiges rencontrés avec votre compagnie d'assurance dans les domaines suivants :

- Garanties
- Sinistres
- Non-respect du contrat souscrit
- Clauses abusives